



*« L'HOMME-CAIMAN  
DU NIARI »  
Bernard DENIS*

*Nous sommes en 1968 à Brazzaville, République Populaire du Congo. J'ai été affecté en novembre 1966 comme jeune pédologue afin de poursuivre le programme de cartographie systématique des sols du Sud du Congo. C'était la zone sur laquelle portaient alors la majorité des efforts de mise en valeur, limitée au Nord par le quatrième parallèle et au Sud par la frontière avec le Zaïre. Elle s'étend sur 560 km de Brazzaville, capitale administrative, à Pointe-Noire, port et capitale commerciale.*

*L'une des zones-témoins <sup>(1)</sup>, — d'une superficie de 800 km<sup>2</sup> et qui a pour ville principale Mouyondzi <sup>(2)</sup> — englobe le Ranch de la SONEL qui couvre environ 8000 ha. Ce dernier est traversé par quelques rivières qui sont des affluents directs ou non du fleuve Niari, lui-même affluent important de la rive droite du fleuve Congo.*

*Pour réaliser une prospection de terrain, il faut creuser des fosses pédologiques (trous de 2 mètres de long, 0,80 à 1 mètre de largeur et de profondeur variable selon la situation topographique et le niveau de la roche). Ces travaux de terrassement sont effectués par des ouvriers, recrutés souvent dans les villages situés dans la zone prospectée et plus précisément non loin du camp de base de l'équipe. La durée des tournées sur le terrain variaient, selon leurs objectifs, de 1 semaine à 3 mois.*

*Parmi les ouvriers ainsi recrutés se trouvait Marcel. J'ai oublié son nom — qu'il veuille bien m'en excuser s'il a l'occasion de lire cette nouvelle — mais je n'ai pas oublié sa personnalité attachante, son dévouement et sa qualification de féticheur <sup>(3)</sup>. C'est cela qui, je le crois fermement, m'a permis « d'expliquer » ce qui va suivre.*

---

(1) Il est impossible d'étudier plusieurs milliers de Km carrés dans le détail. Il est alors indispensable, en fonction de différents critères tels que topographie, géologie, etc., de choisir des zones de quelques centaines de Km carrés. On extrapolera les résultats ainsi obtenus aux zones similaires avoisinantes.

(2) Cette « capitale régionale » a servi de cadre à une autre histoire dans laquelle il est question « d'un pédologue ambulancier pour femme ayant à - demi accouché... »

(3) Au cours de nos promenades à deux, j'ai ainsi appris à reconnaître un certain nombre de plantes, d'arbres ou d'arbustes utilisés en médecine traditionnelle. Cet 'enseignement' ne s'est jamais fait en présence d'autres personnes... Il est en effet reconnu que la transmission du savoir ne se fait pas à n'importe qui, ni n'importe comment.

*Chaque journée de travail sur le terrain, comprise dans une longue tournée de 2 à 3 mois, nécessite de ménager ses forces et de profiter des moments les plus chauds pour les renouveler.*

*Ce jour-là, nous sommes partis vers 6 heures et demie du village de Mayalama dans lequel se trouvait notre campement. Après avoir placé les ouvriers qui devaient creuser les fosses du jour, nous avons débuté le travail d'observation des profils creusés la veille. Comme nous atteignions le milieu de la journée, nous sommes arrivés près d'une rivière bordée de quelques gros arbres, conservés pour permettre au bétail de la station d'élevage de se mettre à l'abri des grosses chaleurs (le reste de la zone est plutôt « pelé » avec seulement des arbustes et quelques petits arbres).*

*Nous avons décidé de nous restaurer : pain de manioc avec de la sauce, rarement de la viande, pour les ouvriers ; sandwichs de sardines ou de pâté pour l'auteur ; quelquefois des fruits si nous avons eu la chance d'en trouver lors d'une traversée de village avant d'arriver au début de la piste retenue pour la journée.*

*Ces agapes achevées, une pipe ou une cigarette permettait de profiter de quelques instants de tranquillité supplémentaires avant de repartir vers la fosse pédologique suivante. Je profitais souvent de ces pauses pour discuter avec les personnes qui me servaient de guide ou m'aidaient à transporter les échantillons de terre. Ce jour-là, au cours de la conversation, Marcel me parla d'un grand féticheur, qu'il appelait « L'homme-Caïman du Niari ». La petite rivière au bord de laquelle nous nous trouvions se jetait dans le Niari à moins de 1 km de là. Selon Marcel, cette personne pouvait rester « beaucoup longtemps » totalement immergée et immobile au fond de l'eau.*

*Je lui demandais des précisions sur ce qu'il entendait par « beaucoup longtemps ». Il ne sut pas me dire exactement le nombre de minutes auquel correspondait cette expression. J'essayais de l'aider en lui donnant des nombres de plus en plus grands : 5 puis 8 puis 12 puis 15. Je m'arrêtais là car cela me paraissait déjà exorbitant. Il m'assura que c'était encore plus. Devant mon incrédulité, il me proposa, lors d'une journée de repos*

(généralement le dimanche, au cours duquel je préparais le travail de la semaine suivante et mettais mes notes de terrain à jour), d'aller à la rencontre de cet homme qui, m'assura-t-il, était un très grand féticheur.

En attendant cette visite à « L'homme-Caiman du Niari », il proposa de me montrer qu'un féticheur comme lui avait aussi quelques pouvoirs très particuliers. Pour cela, me dit-il, « je vais rester sous l'eau assez longtemps ». Je ne pus en savoir plus sur le moment. Pour rendre la démonstration plus intéressante, nous avons fait un pari : s'il dépassait 5 minutes, je lui donnerai 2000 F CFA (40 FF). Cela représentait à cette époque plusieurs jours de salaire... un petit pactole en vérité — sinon il me donnerait un poulet.

Pour qu'il n'y ait pas tricherie, Marcel enleva pantalon et chemise. Puis il entra dans l'eau claire de la rivière, profonde d'environ 70 cm en cet endroit. Il avait repéré un arbre situé tout près de la rive et dont quelques racines étaient immergées. Il plongea une première fois, ressortit, se concentra une ou deux minutes et replongea. Il s'accrocha alors par les mains à une des racines immergées ; puis il s'allongea sur le lit de sable et de graviers. Il était sur le ventre, totalement immobile, le visage dans le prolongement du corps mais sans que je puisse voir s'il avait les yeux fermés ou ouverts. Et dans ce dernier cas, s'ils étaient « normaux » ou révusés par exemple.

Nous étions 4 témoins ; un petit réveil, aimablement prêté par l'un d'entre nous, servit de chronomètre. Et nous nous sommes mis à attendre... Les minutes se sont écoulées une à une, lentement pour nous mais certainement très lentement pour Marcel, du moins c'est ce que nous pouvions supposer. Il était très difficile de se rendre compte à quel rythme il respirait. Par contre ce dont nous étions sûrs, c'est qu'il ne pouvait respirer de l'air par un quelconque tube camouflé le long de la racine. De toutes les façons, rien n'avait été préparé à l'avance.

Après cinq minutes, nous avons commencé à nous demander ce qu'il fallait faire : fallait-il laisser Marcel poursuivre cette expérience alors qu'il avait gagné son pari ? Ou bien — plus sagement — fallait-il arrêter cette expérience qui pouvait nous amener à quelque chose d'imprévisible ?

Comme notre « immergé » nous avait dit « assez longtemps » — sans trop savoir ce que cela pouvait signifier —, nous avons laissé tourner les aiguilles du réveil. Lorsque dix minutes se furent écoulées, craignant vraiment que Marcel n'ait eu une syncope, je demandai à un des autres observateurs — eux-mêmes très surpris et, à la fin, aussi inquiets que moi, bien qu'étant africains et habitués à certains comportements étranges de quelques-uns de leurs compatriotes — d'entrer dans la rivière et de se rendre compte si tout allait bien.

Par mégarde, il toucha l'épaule de notre « recordman ». Cela lui fit l'effet d'une décharge électrique. Il bondit hors de l'eau en s'exclamant « je croyais que c'était un caïman !... » (4). Puis Marcel sortit de l'eau sans paraître, le moins du monde, ni essoufflé ni en « état de syncope ». Après être resté assis quelques minutes, il s'habilla comme si rien de particulier ne s'était passé.

Après avoir encaissé le montant du pari bien gagné, il me dit qu'il aurait pu rester 15 minutes. Je lui proposais de recommencer un autre jour. Il acquiesça mais souligna qu'il lui fallait une semaine de délai avant ce nouvel essai.

Je n'ai jamais su si cette affirmation était justifiée car nous n'eûmes pas l'occasion de la vérifier. Et je ne sus jamais non plus la raison pour laquelle il fallait laisser un certain délai entre deux immersions de longue durée.

Était-ce parce que la concentration pour entrer en « hypothermie » fatiguait l'organisme ? ou bien parce qu'on ne pouvait devenir « homme-caïman » qu'à condition de produire un effort physique ou psychique très fatigant ?

Toujours est-il que ce jour-là Marcel me fit vivre un moment assez extraordinaire, dans le calme et le silence de la savane congolaise.

Quant à ma rencontre avec « L'homme-Caïman » cité plus haut, elle ne se fit, hélas, jamais, par manque de temps, parce qu'on se disait « on le fera au cours de la prochaine tournée » ou pour tout autre bonne raison. Je le regrette profondément car je n'aurai probablement jamais l'occasion de revoir Marcel — surtout avec les événements récents qui se sont déroulés

---

(4) J'ai appris, par la suite de la bouche même de Marcel, que quelquefois ces gentils reptiles quittaient leur Niari natal pour remonter des affluents sur de courtes distances.

*au Congo et peut-être aussi parce qu'il a quitté ce bas monde — pour aller à la rencontre de celui qui peut rester sous l'eau — Marcel me l'apprit par la suite — 4 fois plus de temps que lui (ceci est ma façon de l'écrire mais en fait Marcel m'indiqua cette durée sur le cadran du réveil).*

*Faites le calcul c'est assez impressionnant et difficilement crédible... sauf si l'on est en Afrique, « en situation », et qu'on a encore la faculté de croire au fantastique.*

*J'ai raconté cette histoire de nombreuses fois. Seuls mes proches et certains de mes collègues ayant vécu outre-mer m'ont cru. Pour les autres, je passe presque pour un Tartarin de Mouyondzi ou de Mayalama.*

*Saint Prix, ce 23 Novembre 1993*